



DOSSIER DE PRESSE

OPÉRATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MERCREDI 8 AOÛT 2018



Quelques chiffres...

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le bilan de l'accidentalité est contrasté pour le département de la Moselle avec une baisse du nombre d'accidents et un nombre de blessés en forte baisse, mais une augmentation du nombre de tués.

Si on compare l'accidentalité jusqu'au 31 juillet 2018 par rapport à la même période en 2017, les chiffres représentent :

- pour les accidents : **256** contre 284 en 2017, soit - 9,86 %,
- le nombre de blessés est de **332** contre 369 en 2017, soit - 10,03 %,
- le nombre de tués : **32** contre 30 en 2017, soit + 6,67 %, avec un mois de juillet 2018 où 6 personnes ont perdu la vie.



Bilan juillet			
	2017	2018	Tendance 2017/2018
Accidents	46	38	-17,39%
Tués	5	6	20,00%
Blessés	53	55	3,77%

Cumul depuis le 1er janvier			
	Jusqu'au 31/07/2017	Jusqu'au 31/07/2018	Tendance 2017/2018
Accidents	284	256	-9,86%
Tués	30	32	6,67%
Blessés	369	332	-10,03%

On peut constater que les routes départementales, principalement les routes bi-directionnelles, sont les secteurs les plus accidentogènes (sur les 32 accidents mortels à fin juillet en 2018, 20 l'ont été sur des routes départementales).

Nombre de personnes tuées par catégorie et par âge depuis le 01/01/2018

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Total 2018
Piétons					1	3	4
Bicyclettes							0
Cyclomoteurs							0
Motocyclettes				2	4		6
Véhicules légers	1		2	9	4	2	18
Poids lourds					2		2
Autres (passagers)				2			2
Total 2018	1	0	2	13	11	5	32

Sur les 32 accidents recensés, 7 sont dus à la vitesse, 4 sont dus à des refus de priorité, 10 à des défauts de maîtrise du véhicule et 11 pour des raisons indéterminées.

Parmi les 32 personnes qui ont perdu la vie lors d'un accident, 24 étaient âgées de 25 à 65 ans, 5 de 65 ans et plus, 2 de 18 à 24 ans et 1 de 0 à 13 ans.

Les faits marquants de janvier au 31 juillet 2018

La majorité des victimes constatée concerne les véhicules légers (VL) (18) avec une représentation importante des 25-65 ans (24 tués) et une faible proportion des 18-24 ans (2 tués).

Il faut aussi noter que les 2 piétons tués sont des piétons seniors. 6 motards ont perdu la vie sur cette période.

Le facteur principal de mortalité est le défaut de conduite (pertes de contrôle, usage du téléphone au volant, déport sur la voie opposée, inattention, fatigue, somnolence, etc.).

Répartition des Auteurs Présumés d'Accidents Mortels (APAM)

Il est à noter que sur les 30 accidents mortels, ayant fait 32 victimes depuis le 1^{er} janvier 2018, 24 d'entre elles sont présumées responsables de l'accident (véhicule tiers ou passagers).

Les contrôles d'alcoolémie, stupéfiants et autres infractions routières en Moselle (du 01/01/2018 au 31/05/2018) :

- 78 751 dépistages d'alcoolémie ;
- 1 155 dépistages d'alcoolémie positifs ;
- 1 984 dépistages de stupéfiants ;
- 357 dépistages de stupéfiants positifs ;
- Infractions non-arrêt feu rouge (hors CSA*) : 389 ;
- Infractions franchissement ligne continue : 323 ;
- Infractions non arrêt au stop : 787.

Les causes de suspensions de permis de conduire pour 2018 (du 01/01/2018 au 31/07/2018) :

- 894 pour alcoolémie ;
- 319 pour vitesse ;
- 340 pour stupéfiants.

Soit un total de 1 659 suspensions de permis depuis le 1er janvier 2018, avec une moyenne mensuelle de 237 suspensions et une moyenne journalière de 8 suspensions.

La mise en place du 80km/h depuis le 1^{er} juillet 2018...

Depuis le 1^{er} juillet 2018, et comme il avait été annoncé par voie de presse, 1 077 radars fixes ont été paramétrés à la vitesse limite autorisée (VLA) de 80 km/h au lieu des 90 km/h initiaux. Tous ces dispositifs de contrôles sont annoncés par des panneaux de signalement des radars.

En quatre semaines de fonctionnement, ces 1077 radars ont enregistré 495 206 messages d'infractions (MIF), soit 251 893 MIF de plus que sur la même période en juillet 2017. Il convient de tenir compte de la période d'été où le trafic routier est le plus dense, ce qui explique que les chiffres des MIF, en valeur absolue, sont élevés.

Le nombre de flashes a donc été multiplié par 2 pour les véhicules immatriculés en France et de 2,4 pour les véhicules immatriculés à l'étranger.

Ce bilan très partiel sur 1 mois montre qu'un certain nombre d'usagers n'ont pas encore intégré ce changement dans leurs habitudes de conduite. Ils sont beaucoup moins nombreux que ceux annoncés par les détracteurs de la mesure, qui évoquaient jusqu'à 6 fois plus de flash. Par comparaison, lors de la mise en service dès 2015 des radars double sens 5 fois plus d'infractions ont été constatées le premier mois sur le nouveau sens de contrôle, avant, comme cela se produira avec les radars à 80, de diminuer progressivement.

Concernant le département de la Moselle, en juillet 2018, ce sont 830 flashes pris par les trois radars concernés par cette nouvelle mesure, alors qu'il n'y avait eu que 293 flashes sur cette même période en 2017.

